LA VERRIÈRE

Affaire suivie par :
Affaires Juridiques
Tél : 01 30 13 76 00

Le 17 juin 2025

Aux membres du Conseil Municipal

Objet : Convocation

Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister au Conseil Municipal qui se tiendra :

Le Mercredi 25 juin 2025 à 19h
En Salle du Conseil

L'ordre du jour sera le suivant :

A) Approbation du procès-verbal du 6 mars 2025
B) Approbation du procès-verbal du 7 avril 2025

Point soumis à délibération :

DELIBERATION

Finances

- Décision modificative n° 1 – budget principal
- Bilan FSRIF 2024

Affaires Générales et Juridiques

- Délégation de pouvoirs au maire

Direction des services techniques - urbanisme

- Secteur gare nord-Agiot de La Verrière – Renouvellement à l'identique du périmètre de zone d'aménagement différé et désignation de Saint-Quentin-en-Yvelines comme titulaire du droit de préemption sur ce périmètre
- Mise en place du permis de diviser sur le quartier du village : instauration d'une demande d'autorisation préalable à la division de logement, approbation d'une convention associant la commune et SQY définissant les modalités de gestion
- Projet de rénovation urbaine du quartier du Bois de l'Etang - concertation préalable - approbation du bilan de la concertation

Tirage au sort des jury d'Assises

Je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, en mes sentiments les meilleurs.

MAIRIE DE LA VERRIÈRE (Yvelines)

Le Maire,

Nicolas DAINVILLE